



Négociation 2023

## Un dépôt flou face à des problématiques réelles

### À retenir

Le 19 décembre, le Comité patronal de négociation en santé et services sociaux (CPNSSS) a déposé ses offres patronales.

### À venir

Une analyse approfondie de ce dépôt vous sera présentée par le comité de négociation en janvier.

### À lire

Les organisations syndicales ont réagi à ce dépôt sectoriel en publiant un communiqué conjoint disponible [au lien suivant](#).

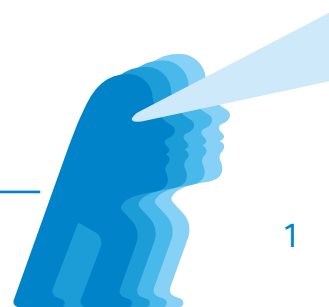
Le 19 décembre, le Comité patronal de négociation en santé et services sociaux (CPNSSS) a convoqué votre comité de négociation pour déposer ses offres patronales. Notre première réaction peut se résumer ainsi : ce dépôt vague sans véritable solution concrète n'est pas le coup de barre nécessaire pour redresser le réseau. Le gouvernement a du chemin à faire pour nous prouver qu'il est l'employeur de choix qu'il prétend être sur la place publique.

Le personnel de la catégorie 4 aurait souhaité un dépôt qui répond aux enjeux spécifiques qui touchent les techniciennes, les techniciens et les professionnel-les en santé et services sociaux. Néanmoins, il s'avère que le gouvernement a déposé les mêmes offres à l'ensemble des organisations syndicales du réseau. **Ces offres n'abordent pas les problématiques soulevées par la Fédération des professionnelles (FP-CSN) dans le cadre de cette négociation et qui sont largement ressorties de la consultation réalisée auprès des membres au cours des derniers mois.**

Alors qu'il dit vouloir agir rapidement, le CPNSSS demeure vague sur ses véritables intentions, annonçant ainsi un démarrage ralenti de la négociation. Or, il y a urgence d'agir pour attirer et retenir des techniciennes, des techniciens et des professionnel-les en santé et services sociaux en leur offrant des conditions de travail à la hauteur des besoins.

Une analyse plus approfondie de ce dépôt vous sera présentée par le comité de négociation en janvier. Entretemps, voici des éléments qui, à première vue, nous préoccupent :

- **Les attentes de performance** qui transcendent le dépôt ;
- **Le silence radio sur le télétravail ;**
- **L'accent mis sur la disponibilité du personnel** et la présence au travail ;
- **Les reculs à prévoir au niveau de l'assurance salaire.**



La reconnaissance de la charge de travail et des risques psychosociaux nous semble toutefois une avancée dans la bonne direction et le comité de négo a hâte de s'y attaquer réellement à la table de négociation.

## Réaction conjointe des organisations en santé et services sociaux

Les organisations syndicales ont réagi à ce dépôt sectoriel en publiant un **communiqué conjoint**, diffusé le 21 décembre.

Pour lire ce communiqué : [lien](#)



Les membres du comité de négociation de la FP-CSN (santé et services sociaux). De gauche à droite : Sébastien Collard, Sonia Racine, Steeve Veilleux, Andréane Demers-Laberge.

## Retour sur le dépôt patronal de table centrale

Le 15 décembre, **le gouvernement du Québec déposait ses offres sur les matières dites de table centrale**, dont le salaire, la retraite, les droits parentaux, les assurances collectives et quelques autres matières.

Pour lire la réaction du Front commun : [lien vers l'Info-négo](#).

Nous vous souhaitons un agréable temps des Fêtes.

## Votre comité de négociation

**FP-CSN**

